

Terrasson : une opération de capture des chats errants

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Samedi, 03 Novembre 2018 12:31



Pour une raison de salubrité publique du fait de la proximité des habitations et des commerces, une campagne de régulation de chats errants débutera le lundi 12 novembre dans la ville ancienne à Terrasson, et ce pour deux semaines. La reproduction non contrôlée des chats est notamment à l'origine de nuisances olfactives et sonores et représente un risque sanitaire. A noter que l'arrêté municipal PM 120/18 du 16 mai 2018 précise qu'il est strictement interdit de mettre de la nourriture à disposition des chats errants.

La Commune de Terrasson-Lavilledieu a engagé, en partenariat avec l'association de ramassage des chats errants "CIRCAS" de La-Tour-Blanche-Cercles (24), une campagne de ramassage des chats errants. L'identification des chats est obligatoire pour tous les animaux nés après le 1er janvier 2012 et âgés de plus de 7 mois. Le fait de détenir ou de céder un animal non identifié est sanctionné par une amende de 4ème classe (jusqu'à 750 euros).

Les chats trouvés en état de divagation et non identifiés seront pris en charge par l'association pendant un délai de huit jours ouvrés. Au cours de cette période, les chats auront été identifiés, vaccinés et stérilisés. Les personnes se revendiquant être les propriétaires de ces chats pourront se faire connaître afin de récupérer leur animal de compagnie après s'être acquittés des frais de vétérinaire et de gardiennage. Ces frais s'élevent à une somme forfaitaire de 100 euros au bénéfice de l'association. Au terme de ce délai, les chats seront placés dans des familles d'accueil recensées préalablement par l'association chargée de la gestion des chats. Les administrés souhaitant adopter un chat pourront en faire la demande à l'association "CIRCAS" en échange de bons soins et d'une éventuelle contribution financière. Aucun animal ne sera maltraité, les moyens mis en oeuvre pour le ramassage des chats garantissent le maintien en bonne santé de l'animal jusqu'à sa prise en charge par l'association.

- Plus de renseignements auprès des Services techniques de la Ville de Terrasson-Lavilledieu

Terrasson : une opération de capture des chats errants

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Samedi, 03 Novembre 2018 12:31

au 05 53 50 23 86.